



## Douanes et droits indirects

- 
- 
- |
- 

La direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) est une administration fiscale française dépendant du ministère de l'Économie et des Finances. Elle est chargée de la perception des droits et taxes dus à l'entrée des marchandises sur le territoire national, de la Défense du consommateur, de la lutte contre les trafics illicites, du contrôle des impôts indirects (taxes sur les produits pétroliers, les alcools, le tabac et la fiscalité écologique...) et, plus généralement, de la police des marchandises.

[Site Internet](#)

[Retour aux partenaires](#)

**URL source:** <https://www.ain.cci.fr/partenaires/douanes-et-droits-indirects>